

16 Décembre 2021

Débat d'orientations budgétaires 2022

Rapport d'orientations budgétaires



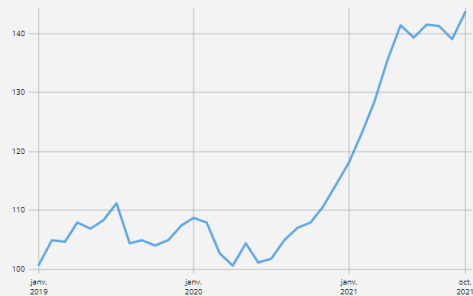
1. Éléments de contexte national
2. Éléments de contexte local : dépenses et recettes
3. Budget principal : bilan 2021 prévisionnel
4. Le projet de budget 2022 (budget principal) : les choix et la vue globale (fonctionnement & investissement)
5. La santé financière (budget principal)
6. Les ratios obligatoires (budget principal)
7. La dette : vue globale et profil d'extinction (budget principal et budget annexe de l'assainissement)
8. Zoom sur la tranche 2022 de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI)
9. Budget annexe de l'assainissement : bilan 2021 prévisionnel et projet de budget 2022
10. Budget annexe de l'eau : bilan 2021 prévisionnel et projet de budget 2022

1. Éléments de contexte national



Indices des prix internationaux des matières premières importées
- Ensemble - En euros - Base 100 en 2010

octobre 2021 : 143,6



- Poursuite du contexte de crise sanitaire (*coût protocoles...*)
- Augmentation du prix des matières premières (due à l'accélération de la reprise économique)
- Projet de loi de finances pour 2022 : reflux du niveau de dépenses publiques à 55,6 % du PIB (fin du « quoi qu'il en coûte ») et hausse des dépenses courantes

2. Éléments de contexte local

Local (1/2) : les dépenses

- **Projet d'envergure : 1^{er} volet du projet EVEIL (prévisionnel de 6 000 000 € H.T)**
- **Mutualisation stade de foot avec St Bonnet (participation aux travaux : 600 000 €)**
- **Réalisation d'opération subventionnée : Travaux liés au S.D.A (multi-budgets)**
- **Reprise de l'évènementiel après la crise COVID avec protocole sanitaire**

2. Éléments de contexte local

Local (2/2) : les recettes

Les nouveautés au 1^{er} janvier 2022 :

- ↘ Transfert de la TCCFE au SYDER (-140 000 €)
- ↗ Instauration de la taxe de séjour (+ 30 000 €)
- ↗ Limitation de l'exonération de 2 ans de taxe sur le foncier bâti à 40% de la base imposable pour tous les logements (+ 20 000 €)
- ↗ Mise en œuvre de la taxe d'aménagement majorée (+ 60 000 €)

Résultat global : - 30 000 €

3. Budget principal : bilan 2021 prévisionnel

Fonctionnement

Dépenses
6,1 M€

Recettes
8,1 M€

Excédent
2 M€

Investissement

Dépenses
2,5 M€

Recettes
2,5 M€

Excédent
0 €

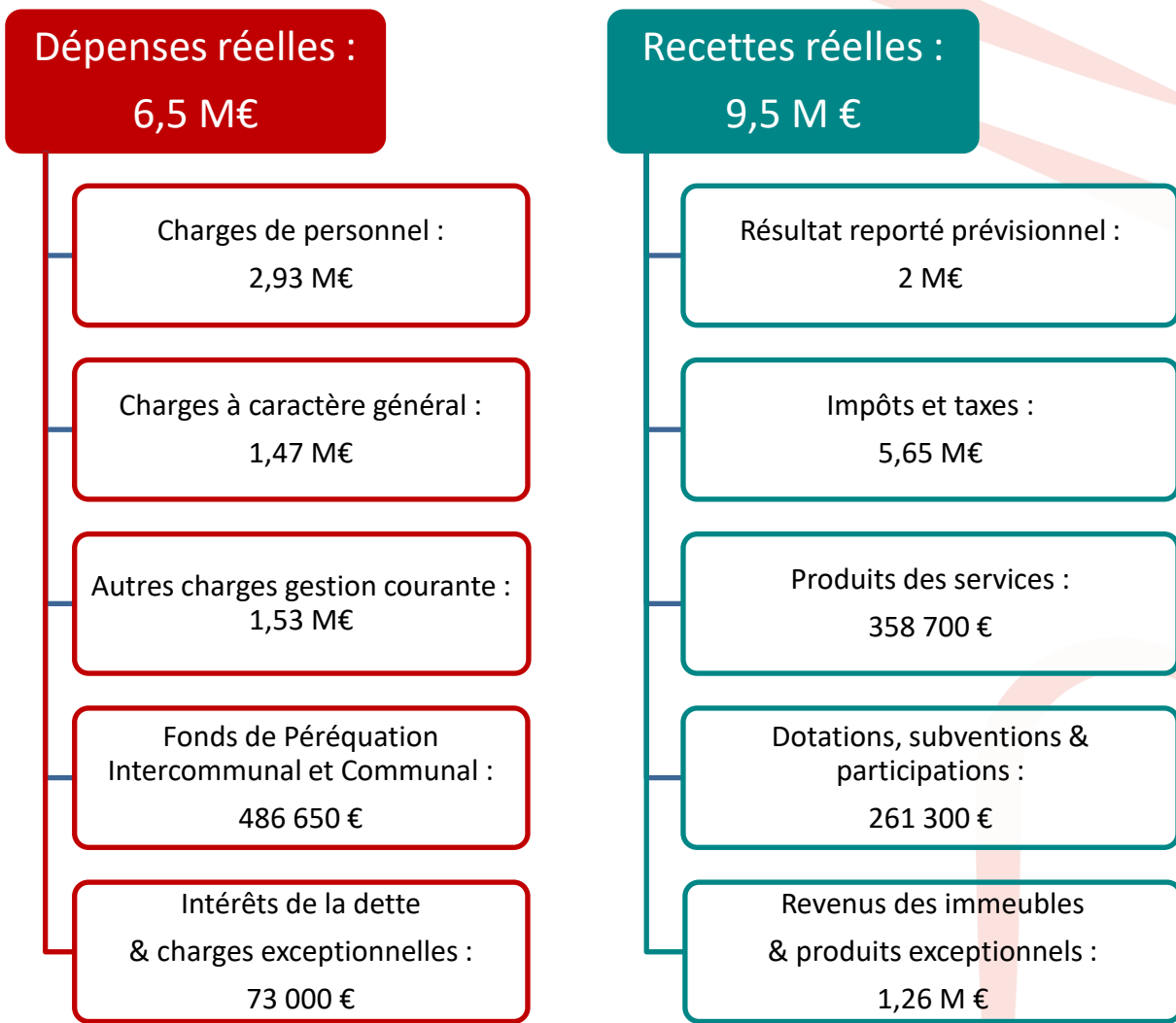
4. Le projet de budget 2022 (budget principal)

A. Les choix

- ✓ Pas de nouvel emprunt, sauf si nécessité de rachat de l'ancien Hôtel-Restaurant Le St Laurent
- ✓ Pas d'augmentation des taux des impôts locaux
- ✓ Diminution de certaines lignes en budget de fonctionnement (changements de méthodes, mise en concurrence, etc.) :
 - Fourniture de petit équipement : - 3,5%
 - Entretien de terrains/espaces verts/arbres : -9%
 - Voirie (illuminations, etc.) : - 22%
 - Entretien de matériel roulant : -8,6%
 - Frais de télécommunications : -15%

4. Le projet de budget 2022 (budget principal)

B. Le fonctionnement



4. Le projet de budget 2022 (budget principal)

C. L'investissement

Dépenses réelles :

5,8 M €

Remboursement de capital :
257 810 €

Participations Z.A.C Centre Bourg :
172 600 €

Participation terrain synthétique
St-Bonnet (mutualisation) :
600 000 €

Rachat du St Laurent si nécessaire :
2M €

Achats, études & travaux :
2,8 M €

Recettes réelles :

2,8 M €

Subventions :
442 405 €

FCTVA & taxe d'aménagement :
425 500 €

Emprunt si rachat nécessaire du St
Laurent : 2 M€

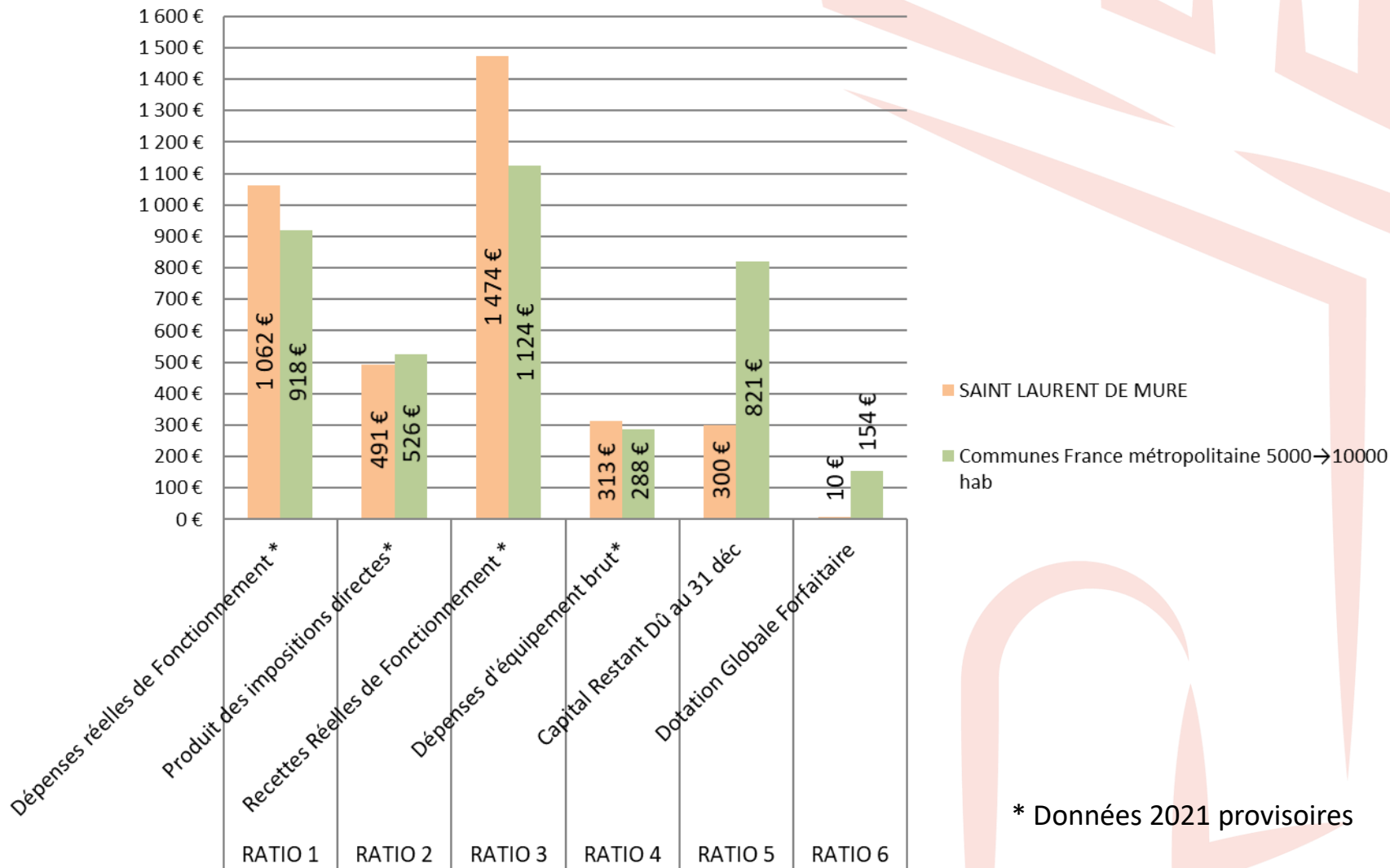
5. La santé financière (budget principal)

Dans l'attente
éléments
définitifs 2021

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	2021 provisoire
Epargne de gestion	1 122 775	1 057 722	1 427 086	1 105 568	450 333
EPARGNE BRUTE ou CAF	1 021 143	963 540	1 410 053	1 293 878	415 406
Remboursement en capital de l'emprunt	428 626	448 455	338 097	353 497	247 000
EPARGNE NETTE	592 516	515 084	1 071 956	940 381	168 406
TAUX D'EPARGNE BRUTE	16,71%	15,89%	20,18%	20,16%	6,70%
Encours de la dette au 31/12	3 029 556	2 592 272	2 243 104	1 889 607	1 643 531
Remboursement de l'encours de la dette par année	3 ans	3 ans	2 ans	1 ans	4 ans

6. Les ratios obligatoires (budget principal)

Montant par habitant



* Données 2021 provisoires

7. La dette

A. Vue globale par budget au 31/12/2021



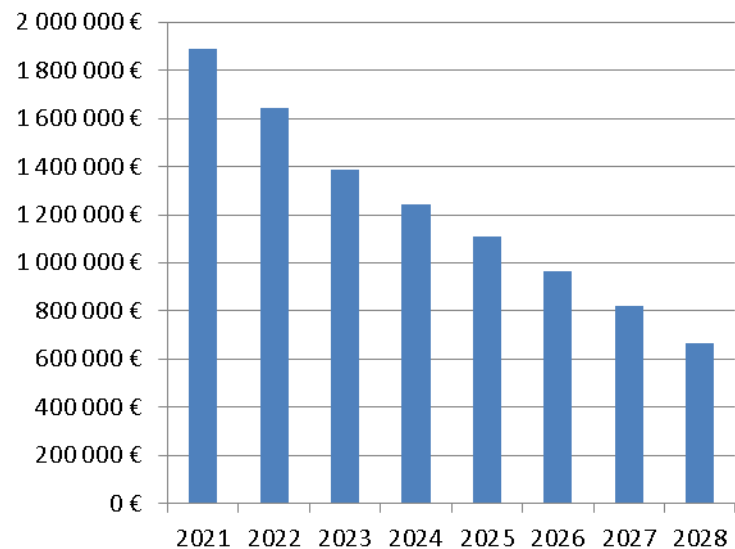
Budget principal
Dette totale \approx 2 400 000 €
(capital & intérêts)

Budget assainissement
dette totale \approx 1 000 000 €
(capital & intérêts)

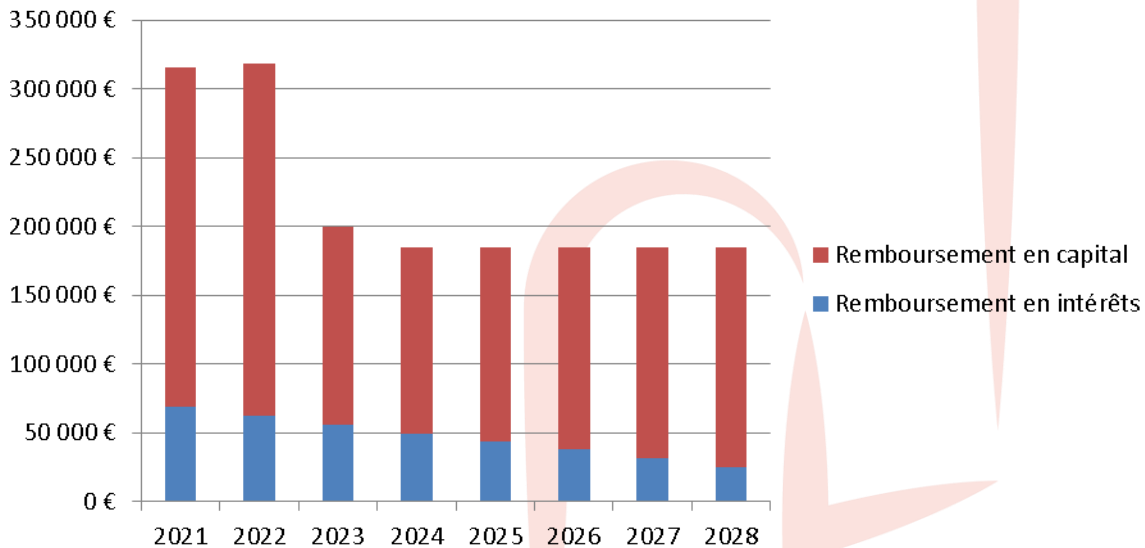


7. La dette

B. Profil d'extinction pour le budget principal



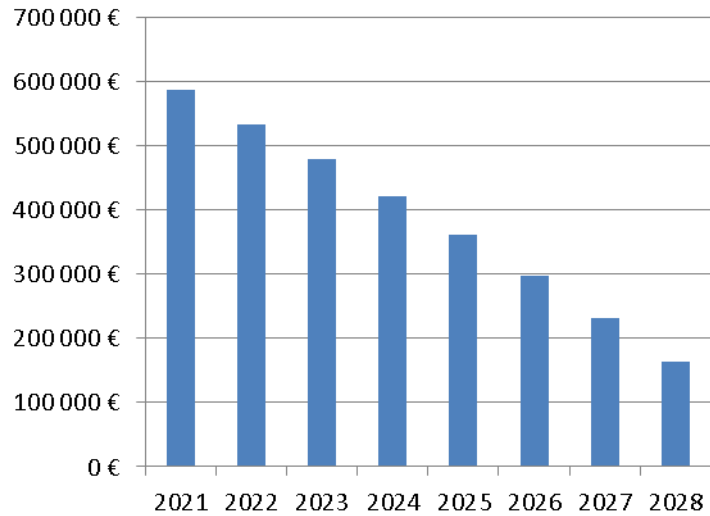
■ Capital restant dû au 1er janvier



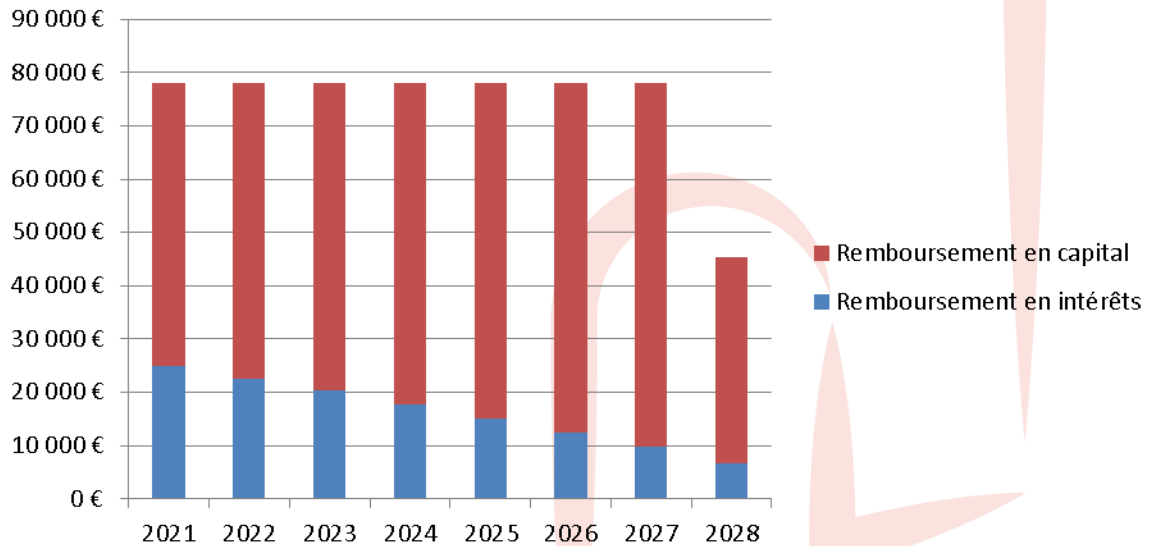
■ Remboursement en capital
■ Remboursement en intérêts

7. La dette

C. Profil d'extinction pour le budget assainissement



■ Capital restant dû au 1er janvier



■ Remboursement en capital
■ Remboursement en intérêts

8. Zoom sur la tranche 2022 de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement

PPI 2022 : les axes majeurs

EVEIL :

360 000 € d'études & 600 000 € de travaux

Participation terrain synthétique St-Bonnet (mutualisation) :

600 000 €

Acquisition foncière pour création d'un parking
au château delphinal

400 000 €

Travaux Schéma Directeur d'Assainissement :

168 000 €

Acquisition locaux Police Municipale en VEFA

(35% + frais de notaire) :

135 520 €

9. Budget annexe de l'assainissement

A. Bilan 2021 prévisionnel

Fonctionnement

Dépenses

235 996 €

Recettes

1 269 315 M€

Excédent
≈ 1 M €

Investissement

Dépenses

336 546 €

Recettes

417 873 €

Excédent
≈ 81 000 €

9. Budget annexe de l'assainissement

B. Projet de budget 2022

Fonctionnement

1 259 000 €, dont :

Dépenses réelles (20 918 €) :

intérêts emprunts

Recettes réelles (1,2 M €) :

243 000 € de redevance

1 000 000 € d'excédent (prévisionnel)

Investissement

1 703 581 €, dont :

Dépenses réelles (1,5 M€) :

30 000 € remboursement de capital

173 000 € d'études et insertions

1,1 M€ de travaux (S.D.A)

210 000 € de provision investissements futurs

Recettes réelles (325 500 €) :

104 500 € de subventions S.D.A

140 000 € de créances sur transfert de droits
à déduction TVA

81 000 € d'excédent (prévisionnel)

10. Budget annexe de l'eau

A. Bilan 2021 prévisionnel

Fonctionnement

Dépenses

36 752 €

Recettes

332 560 €

Excédent
≈ 295 000 €

Investissement

Dépenses

21 410 €

Recettes

273 697 €

Excédent
≈ 252 000 €

10. Budget annexe de l'eau

B. Projet de budget 2022

Fonctionnement

356 918 €, dont :

Dépenses réelles (3 000 €) :

Provision

Recettes réelles (355 808 €) :

60 000 € de redevance

295 808 € d'excédent (prévisionnel)

Investissement

721 600 €, dont :

Dépenses réelles (640 490 €) :

27 000 € d'études et insertions

200 000 € de travaux (S.D.A)

413 490 € de provision investissements futurs

Recettes réelles (325 500 €) :

35 395 € de subventions S.D.A

252 287 € d'excédent (prévisionnel)